ASSOCIATION IRLANDAISE DE PARIS

RAPPORT FINANCIER 2018-2019

Par Christelle Califano, trésorière

SITUATION GÉNÉRALE

Après une année 2017-2018 marquée par des résultats positifs et un bilan financier très positif, l'année 2018-2019 est beaucoup plus modéré.

En effet, selon les estimations pour la fin de l'année, il apparaît que le bénéfice annuel se portera à 1 250 euros environ.

Les résultats de l'année passée ont permis de stabiliser beaucoup de dépenses, et de porter une augmentation des charges liées à la rémunération des personnels, mais la baisse du nombre d'adhérents et des inscriptions aux ateliers, qui impacte aussi les ventes du bar montrent qu'il ne faut pas encore se reposer sur nos lauriers !

ANALYSE PAR POSTES

Ateliers et charges de personnel

Les charges de personnel correspondant aux ateliers correspondent au poste de charges le plus important pour l'association puisqu'il s'agit de son activité principale. Cette année, elles s'élèvent à 23 903 euros (estimation fin d'année), soit environ 57 % du budget global (54 % en 2017-2018). Cette légère augmentation s'explique de plusieurs manières : tout d'abord, le montant prévisionnel intègre, en plus des heures totales de l'année, un report d'heures d'intermittence non payées en fin de saison 2017-2018 et donc comptabilisées au budget 2018-2019. Par ailleurs, au vu des nombreux changements récents de charges et afin de s'aligner sur les cachets règlementaires de l'intermittence, le CA a acté l'augmentation de la rémunération horaire des artistes et intervenants, portée à 25,75 euros bruts.

Le bon résultat de l'année dernière a permis au CA de proposer aux adhérents un plus grand nombre de sessions régulières, animées par Charles et Baptiste. Le poste de charges correspondant a donc augmenté, se portant à 1 711 euros cette année.

Cette année encore, les charges de personnel pour les ateliers et les slow session sont entièrement financées par les inscriptions, puisque les recettes liées aux inscriptions des adhérents 2018-2019 représentent un total de 32 556 euros (soit 75% des recettes de l'association). Les inscriptions sont en baisse de 4 489 euros par rapport à 2017-2018, provenant à la fois de l'augmentation des tarifs à la rentrée 2017-2018, et d'un nombre d'inscription aux ateliers en hausse, suite à de multiples inscriptions à plusieurs ateliers.

Évènements

Deux types d'évènements à billetterie ont été organisés cette année à l'association : les ceili et les concerts. Les charges liées à ces événements sont les charges de personnel, coûts de cession, dépenses d'hébergement et restauration et les dépenses de communication ; ainsi qu'une part d'achat de marchandises pour le bar puisque les entrées au ceili intègrent une consommation offerte. Les recettes sont celles engendrées par la billetterie, dont 3,5% sont prélevés sous forme de taxe par le CNV (Centre National des Variétés), soit 91,05 euros prélevés sur l'ensemble des recettes de la saison.

Deux ceili ont été organisés en 2018-2019 à l'association le jeudi soir et deux au Collège des Irlandais le samedi soir. Comme l'an dernier, le tarif d'entrée était fixé à 5 euros, comprenant une consommation offerte à 3,5 euros, soit une recette nette pour l'association de 1,5 euros par personne. Hormis le ceili du mois de novembre au CCI, qui a totalisé un record de 126 entrées, les ceili sont

toujours légèrement déficitaires. Grâce à la mobilisation et au partenariat poursuivi avec l'association Ghaeltach-sur-Seine, les ceili à l'association se sont stabilisés en termes de fréquentation, malgré tout faible par rapport au nombre de personnes qu'ont pu impacter les ceili au CCI (126 en novembre, 91 en mai).
Trois concerts ont été organisés en 2018-2019. Ils ont généré 1 276 euros de recettes, avec respectivement 39, 41 et 42 entrées, pour une dépense à hauteur de 1 906 euros. La fréquentation des concerts a donc été très stable au long de l'année.
Par conséquent, les différents événements organisés cette année ont généré une perte globale de 640 euros. Malgré une recherche constante de l'équilibre budgétaire autonome de chacun de ces événements, la fréquentation ne permet pas encore d'assurer de profits, mais ces événements sont toujours gage de convivialité à l'association et la perte est largement assumée par le budget global.

Bar
Au 16 mai 2019, les recettes du bar s'élèvent à 6 724 euros. Trois postes de charges sont à en déduire : l'achat des fûts de Guiness, pour un total de 1 497 euros, l'achat des bouteilles de bières, pour un total de 2 311 euros et l'achat des diverses marchandises pour un total de 2 023 euros. Soit un bénéfice de 894 euros. Les dernières ventes des mois de juin et juillet viendront augmenter ce bénéfice.
Le bar est ainsi bien moins bénéficiaire que l'année dernière (3 008 euros), nos adhérents se lasseraient-ils de Guiness ?

Les autres recettes
Elles sont constituées des adhésions (au 16 mai 2019, on comptabilisait 120 adhérents, soit 1 200 euros de recettes), des dons (130 euros collectés grâce à la vente de CDs et divers dons) et des intérêts bancaires (231,82 euros au 31 décembre 2018).

Les autres postes de charges
La charge la plus conséquente est celle du loyer, stable pour l'année 2019 à 6 384 euros. Elle est financée par la part restante des recettes liées aux inscriptions des adhérents.
Les autres charges sont des achats de petit matériel (carnet de bar et fournitures de bureau) et frais de fonctionnement divers : services comptables, services bancaires, frais d'assurance et frais postaux et internet.

PERSPECTIVES
L'association semble avoir trouvé un modèle cette année qui lui permet d'avoir un budget global à l'équilibre, ou légèrement bénéficiaire. Cependant, cet équilibre reposant en grande partie sur les recettes liées aux inscriptions aux ateliers, qui ont fortement diminué par rapport à l'année dernière, l'effort doit être réactivé vers le recrutement de nouveaux adhérents.
La perspective des événements extérieurs, tels que les ceili au Collège des Irlandais, qui mobilisent en moyenne une centaine de personnes, est à creuser, à la fois comme vecteur de recettes, mais aussi relais de communication sur les activités de l'association et de recrutement de nouveaux adhérents.